



Jeudi 30 novembre 2023

Inondations

ALABRI : un nouveau dispositif proposé par Eaux & Vilaine et Rennes Métropole pour adapter son bien face aux inondations

Eaux & Vilaine et Rennes Métropole lancent l'opération ALABRI à destination des propriétaires d'un logement ou d'une entreprise situé(e) en zone inondable. Particuliers, commerçants, artisans, chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un accompagnement complet pour adapter leur bien face aux inondations.

Un diagnostic personnalisé et sans engagement, financé à 100 %

Missionné par Eaux & Vilaine, le bureau d'études Mayane, spécialisé dans la réduction de la vulnérabilité, accompagne les demandeurs à chaque étape du programme ALABRI.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic individuel. À partir de la hauteur d'eau potentielle dans le bâtiment, le bureau d'études identifie tous les équipements sensibles à l'eau et propose des solutions. Le diagnostic est pris en charge par Eaux & Vilaine (avec participation de l'État à hauteur de 50%). À l'issue de ce rendez-vous, un rapport détaillé et confidentiel est adressé au demandeur. Il présentera les solutions possibles pour adapter le bien étudié.

Des solutions financées jusqu'à 80 %

Certaines mesures, parfois simples, permettent de limiter considérablement les dégâts causés par une inondation : batardeaux en travers des ouvertures, clapet anti-retour sur l'évacuation des eaux usées, etc. Il s'agit de protéger les personnes, limiter les dommages sur les biens et enfin assurer le retour à la normale le plus rapidement en cas d'inondation.

Les coûts liés aux solutions préconisées dans le diagnostic ALABRI peuvent être subventionnés. Pour les particuliers, les aides peuvent aller jusqu'à 80% du montant des travaux engagés. Pour les commerçants, artisans, chefs d'entreprises de moins de 20 salariés, un subventionnement est possible à hauteur de 40%.

Pour faciliter les démarches, le bureau d'études accompagne les demandeurs de la réalisation des travaux aux demandes de financement.

Eaux & Vilaine : expert, gestionnaire, coordinateur et ambassadeur de l'eau sur le bassin de la Vilaine

Dans le cadre de ses missions de gestion de l'eau en quantité et qualité, Eaux & Vilaine s'attache à accompagner au plus près les habitants face aux inondations.

Afin d'informer les bénéficiaires de ce nouveau dispositif et débiter les inscriptions, 4 réunions d'information sont organisées :

- **Mercredi 6 décembre, 18 h 30 – 20 h 30** Hôtel Rennes Métropole, salle du Conseil (4 avenue Henri Fréville, Rennes).
 - *Quartiers ciblés non exclusifs : La Pommeraie / Sud Gare / Le Blosne / Bréquigny*
- **Jeudi 14 décembre, 18 h – 20 h** Hôtel Rennes Métropole, salle du Conseil (4 avenue Henri Fréville, Rennes).
 - *Quartiers ciblés non exclusifs : Centre / Bourg l'Évesque / La Touche / Moulin du Comte / Cleunay / Arsenal – Redon / La Courrouze*
- **Mercredi 20 décembre 2023, 18 h – 20 h** Rennes Métropole, salle Jean Descottes (16 bd René Laennec (entrée par le parking), Rennes).
 - *Quartiers ciblés non exclusifs : Thabor / St Héliier / Alphonse Guérin / Baud-Chardonnet*
- **Mardi 30 janvier, 18 h – 20 h** Pôle Associatif de la Marbaudais, salle familiale de la Marbaudais (32 rue de la Marbaudais, Rennes).
 - *Quartiers ciblés non exclusifs : St Martin / Maurepas / Bellangerais / Jeanne-d'Arc / Longs Champs / Beaulieu / Villejean / Beauregard*

Contacts pour les particuliers :

Bureau d'études Mayane – 07 68 92 45 37 – alabri@eaux-et-vilaine.bzh

Site web : www2.eaux-et-vilaine.bzh/alabri

Contacts presse :

Sébastien Baron – 06 87 51 16 29 – sebastien.baron@eaux-et-vilaine.bzh

Service presse Rennes Ville et Métropole – 02 23 62 22 34 – prescom@rennesmetropole.fr